

- Légende :

Limite de zone

Espaces Boisés Classés

28

Emplacements réservés

Numéro d'ER

Espaces verts à protéger (ripisylves)
(au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme)

01

Espaces verts à protéger (jardins / parcs / oliveraies)
(au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme)

CD1

Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination

B2

Bâti remarquable protégé
(au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme)

B1

Ensemble bâti remarquable
(au titre de l'article R.151-34 1° du code de l'urbanisme)

Zone de prudence
(ligne à haute tension 63 kV)

Périmètre de protection
(au titre de l'article R.151-34 1° du code de l'urbanisme)

Marges de recul

O.A

Périmètre d'Orientation d'Aménagement

Périmètre de protection éloignée (PPE) du forage de la Madeleine
- Risque inondation :

Aléa inondation par débordement des cours d'eau
*PPRI de la commune de Bagard approuvé le 09 novembre 2010
(voir détail en annexes 6.2. SUP)*

Aléa lié aux érosions des berges
Zone non aedificandi de 10m de part et d'autres du réseau hydrographique
- Origine Cadastre Etalab octobre 2022

0

250

500 m


-
- Nom de zone :

UA

Centre ancien de Bagard

UB

Secteur privilégié de renouvellement urbain autour du centre ancien

UBa

Secteurs relatif à l'aménagement d'un pôle de santé

UD

Quartiers à dominante résidentielle

UDa

Secteurs à dominante résidentielle de plus faible densité

UE

Zone urbaine à dominante économique

US

Secteur à dominante d'équipements collectifs

2AUh

Zone d'urbanisation future à dominante résidentielle devant faire l'objet d'une ou plusieurs opérations d'aménagement d'ensemble

2AUh1

Secteur dit de la Tour de Billot

2AUh2

Secteur dit de la Tour de Billot

2AUh3

secteur dit de Plambel

1AUh

Secteurs d'urbanisation future soumis à modification préalable du PLU avant ouverture à l'urbanisation

A

Zone destinée à l'activité agricole et aux constructions liées et nécessaires aux besoins de l'exploitation agricole

Ap

Sous-secteur protégé pour des raisons paysagères et/ou écologiques

N

Zones naturelles du territoire

Nh

Secteur faiblement urbanisé de la commune et sous équipé en réseaux techniques urbains

Ni

Site d'accueil d'activité de loisirs de plein air

Ns

Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil limité relatif à une maison d'enfants à caractère social

Nv

Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil limité relatif à un centre de vacances et de loisirs

Nm

Secteur correspondant aux espaces de carrières

Nm1

Sous-secteur dans lequel seuls les dépôts d'inertie sont autorisés

Liste des Emplacements Réservés :

N°	Destination	Largeur (m)	Superficie (m²)	Bénéficiaire
1	Extension cimetière - phase 1	20	2 414	Commune
2	Extension cimetière - phase 2		3 985	Commune
3	Création d'un parking pour le cimetière		3 140	Commune
4	Création d'un chemin de desserte	7	2 746	Commune
5	Bassin d'expansion de crue		3 885	Commune
6	Bassin d'expansion de crue		7 219	Commune
7	Bassin d'expansion de crue		4 870	Commune
8	Equipement public		20 168	Commune
9	Aménagement d'un chemin piéton	4	4 376	Commune